



santé
famille
retraite
services

Midi-Pyrénées Nord



PAGE
1/5



Vos références à rappeler

EN12001401280

Secteur 1J2E

Référence Procédure MD24009

Etablissement ET12001401280

Activité 1190 UG.01

Dossier suivi par :

CHRISTOPHE LACAZE

RESPONSABLE SERVICE RCT CTX

MSA MPN

Tél. 05 65 75 39 00

LP: 2C 183 941 7121 3



001693 6104 0 0 6 - CEL

EARL CLOS D AUDHUY

CLOS D AUDHUY

46100 LACAPELLE CABANAC



Recommandé avec AR

**MISE EN DEMEURE POUR LE RECouvreMENT
DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS**

Madame, Monsieur,

Votre situation indique que les créances ci-dessous demeurent impayées. Si vous avez effectué des versements récents pour régler ces créances, il n'est pas utile de tenir compte de ce courrier.

Le paiement de ces sommes est à effectuer à la date indiquée dans le papillon ci-après.

Période	NATURE	PRINCIPAL Montant en Euros	MAJORATIONS / PENALITES		TOTAL en Euros
			Montant en Euros	Date Application	
1er Trimestre 2022	COMP FRAIS SOIN	74,10			74,10
3ème Trimestre 2022	COMP FRAIS SOIN	74,10			74,10
4ème Trimestre 2022	COMP FRAIS SOIN	44,29			44,29
		192,49		Reste à payer	192,49

Le montant des majorations de retard et pénalités ci-dessus indiqué est arrêté sans préjudice des majorations de retard complémentaires restant à courir jusqu'à la date effective du paiement total des cotisations.